



Description du métier

- Érige des charpentes de mur, de plancher, de toit; pose des revêtements extérieurs et des isolants; et installe des portes et des fenêtres extérieures;
- Construit des coffrages et pose des fondations profondes;
- Construit des divisions et effectue la finition intérieure (portes intérieures, moulures, tablettes, espaces de rangement, revêtements muraux, etc.);
- Construit des escaliers en bois et pose des parquets en bois;
- Installe de l'ameublement intégré (comptoirs, armoires, etc.);
- Applique des procédés de traçage, de coupe, d'assemblage et de façonnage de pièces en bois et en métal.

Charpentier-menuisier / Charpentière-menuisière

(incluant les spécialités de coffreur / coffreuse à béton, de poseur / poseuse de fondations profondes et de parqueteur-sableur / parqueteuse-sableuse)

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en charpenterie-menuiserie et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier;
- Avoir complété deux périodes d'apprentissage de 2 000 heures

chacune (4 000 heures au total) consacrées strictement à des travaux relevant d'une des trois spécialités (poseur de fondations profondes, coffreur à béton ou parqueteur-sableur), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale de la spécialité correspondante dont la réussite mène à l'obtention d'un certificat de compétence compagnon de cette spécialité.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, à la prise de mesures impériales et métriques, de même qu'à l'interprétation de plans et de devis techniques;
- Faire preuve de polyvalence et d'autonomie;
- Être capable de travailler en équipe;
- Pouvoir utiliser une grande variété d'outils et d'équipements de sécurité, et travailler sur des échafaudages;
- Avoir une bonne condition physique.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	17 635 \$
Compagnon***	39 884 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	55 518 \$
Proportion****	68 %

* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2015, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	2 338	2 039
Taux de placement des diplômés*	92,0 %	n. d.

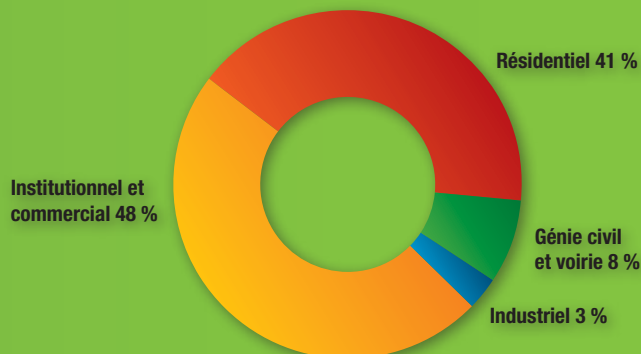
* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,51 \$	22,52 \$	20,45 \$
2 ^e période	26,26 \$	26,28 \$	23,86 \$
3 ^e période	31,88 \$	31,91 \$	28,97 \$
Compagnon	37,51 \$	37,54 \$	34,08 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- Plus d'un travailleur sur quatre dans l'industrie de la construction est charpentier-menuisier. En 2016, 40 461 charpentiers-menuisiers ont été actifs sur les chantiers de construction québécois. C'est d'ailleurs un des métiers où les femmes sont les plus nombreuses. Il y a eu 362 charpentières-menuisières actives, en 2016;
- Le volume de travail est principalement concentré dans le secteur institutionnel, ainsi que le secteur commercial et résidentiel. L'activité dans ces secteurs devrait subir une légère baisse, dans les prochaines années. Plus de 11 600 employeurs font appel aux services des charpentiers-menuisiers;
- Il y a eu 2 039 nouveaux apprentis dans l'industrie en 2016, soit environ 300 apprentis de moins que la moyenne de 2012 à 2015. De ces 2 039 nouveaux apprentis, 1 641 étaient diplômés. Durant sa première année de travail dans l'industrie de la construction, un apprenti gagne en moyenne 17 600 \$ pour ses travaux assujettis aux conventions collectives, alors qu'un compagnon qui fait au moins 500 heures rapporte en moyenne 55 500 \$;
- Les perspectives professionnelles pour ce métier sont plutôt bonnes. Le roulement notable des travailleurs cause des besoins de relève. D'ailleurs, les finissants se placent très bien même si l'emploi est en légère baisse.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Charpenterie-menuiserie (5319) ou Carpentry (5819)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides*
- Laval
- Mauricie
- Montérégie*
- Montréal*
- Nord-du-Québec*
- Outaouais
- Saguenay-Lac-Saint-Jean



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

* Formation également offerte en anglais.

Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	968
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	2 128
Côte-Nord	751
Estrie	2 027
Île de Montréal	1 947
Laval-Laurentides-Lanaudière	8 721
Mauricie-Bois-Francs	3 184
Montérégie	8 113
Outaouais	1 878
Québec	8 515
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 168
Extérieur et Baie-James	61
Total	40 461

Nombre de femmes actives dans le métier 362

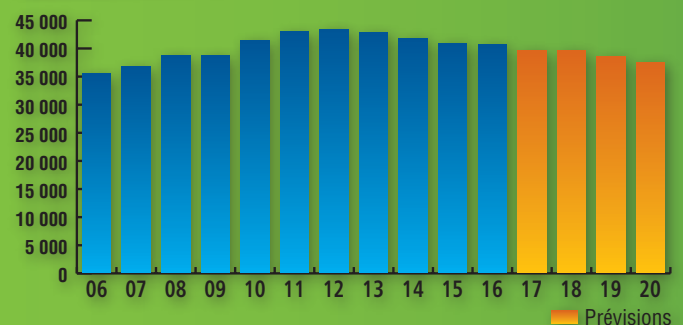
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Charpentier-menuisier	14 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	61 %	34 %	5 %	14 608
Compagnon	42	17 %	63 %	20 %	25 853
Total des charpentiers-menuisiers	38	33 %	53 %	14 %	40 461
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700